



sommaire

Page 2
Election des représentants
de locataires 2018

Page 3
La parole aux associations
de locataires

Page 4
Vos contrats
d'entretien
Biens à la vente

EDITO



Annie-Paule TENNERONI
Présidente de Valence Romans Habitat
Adjointe au Maire de Valence
chargée du logement et de la politique
de la ville

Chers locataires de Valence Romans Habitat,

J'espère que l'été a permis à tout un chacun de se ressourcer et de passer d'agréables moments en famille et entre amis.

Cette rentrée s'annonce intense pour Valence Romans Habitat, tout comme pour vous, Locataires !

Le dernier trimestre 2018 sera citoyen et démocratique. Vous allez en effet voter pour élire vos représentants de locataires au sein du Conseil d'Administration de VRH.

Le vote est un acte de citoyenneté par excellence. Voter pour élire vos représentants de locataires, c'est agir pour votre quotidien de locataire. Vous occupez une place essentielle au cœur de ma mission de Présidente, tout comme dans celle de l'ensemble des équipes de VRH. J'accorde cette même place à vos représentants.

C'est pourquoi je ne peux que vous encourager vivement à voter pour les élire.

Et si vous avez envie de vous engager au quotidien pour votre immeuble, votre quartier, et pour l'ensemble des locataires, vous pouvez également vous présenter à ces élections. Rapprochez-vous de l'association de votre choix pour de plus amples informations. Nous leur avons d'ailleurs donné la parole en place centrale de cette édition.

Ce dernier trimestre, nous avons tourné la page du premier volet du Programme de Renouvellement Urbain, en inaugurant les 33 logements de La Caracole rue Jeanne d'Arc à Romans, opération réalisée sur le territoire de l'Agence Romans Centre.

Parallèlement, les opérations de démolition inscrites dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain débutent elles aussi. Et nous aurons l'occasion de signer d'ici la fin 2018 la convention du NPNRU.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée citoyenne !

Bonne lecture de Votre Journal !

**Inauguration
de La Caracole
le 18 septembre**



Tout savoir en deux minutes



Les élections de vos représentants au Conseil d'Administration de VRH auront lieu dans quelques semaines. Vous n'êtes pas sûr d'être concerné, vous vous demandez à quoi ça sert ou vous voulez savoir comment ça marche. On vous dit tout !

VOS REPRESENTANTS DEFENDENT VOS INTERETS !

C'est à vous de choisir les personnes qui vont faire entendre votre voix dans toutes les instances de décision de l'organisme pendant 4 ans sur tous les sujets qui touchent votre quotidien : entretien des logements et des parties communes, maîtrise des charges, qualité des équipements, etc.

- pouvant produire l'un des trois documents suivants :
 - la quittance correspondant à la période de location précédant l'acte de candidature;
 - le reçu de paiement partiel prévu par la loi 89 -462 du 6 juillet 1989;
 - la décision de justice octroyant des délais de paiement du loyer et des charges.

SI VOUS SOUHAITEZ DEPOSER UNE CANDIDATURE

Elle doit se présenter sous la forme d'une liste de 8 personnes, impérativement affiliées à une Association siégeant à la Commission nationale de concertation, au Conseil national de l'habitat ou au Conseil national de la consommation et indépendantes de tout parti politique ou organisation à caractère philosophique, confessionnel, ethnique ou racial (justificatifs à l'appui).

Votre liste doit être, soit :

- Déposée au Siège de l'organisme contre récépissé
- Envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception à Valence Romans Habitat, Direction Clientèle et Territoires 16 rue Georges Bizet 26000 Valence,
- Adressée par mail à : l.charles@valenceromanshabitat.fr (un accusé de réception vous sera envoyé).

La date limite de réception des candidatures est fixée au lundi 1^{er} octobre 2018.

QUI EST ELECTEUR ?

Pourra voter toute personne physique ayant conclu avec notre Office un bail de location d'un local à usage d'habitation au plus tard 6 semaines avant la date de l'élection, soit avant le 15 octobre 2018, sous réserve d'être toujours locataire à la date du scrutin fixée le 29 novembre 2018.

Chaque bail ne donne droit qu'à 1 seule voix. Une famille de 5 personnes vivant dans le même logement, ne peut donc envoyer qu'un bulletin de vote.

QUI PEUT ETRE ELU ?

Est éligible, tout locataire d'un local à usage d'habitation de VRH âgé de 18 ans minimum :

- ne tombant pas sous le coup des interdictions prévues aux articles L 241-3, L 241-4 et L 423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation ;



MODALITES PRATIQUES DE L'ELECTION :

Le vote aura lieu au scrutin secret selon les modalités réglementaires en usage.

Tout bulletin raturé n'est pas pris en compte.

Dans le courant du mois d'octobre, vous recevrez par courrier les listes des candidats.

A partir du 14 novembre, vous recevrez par courrier le matériel de vote ainsi qu'une note précisant les conditions et les modalités de vote.

Il vous suffira de nous retourner votre bulletin de vote dans l'enveloppe pré-affranchie prévue à cet effet entre le 14 novembre et le 26 novembre 2018.

Le dépouillement du scrutin aura lieu au Siège de VRH le 29 novembre 2018 à 9h en présence de Madame la Présidente, Annie-Paule TENNERONI et de la commission électorale.

Les résultats seront communiqués après leur proclamation par voie d'affichage.



Cette page a été réalisée en suivant l'ordre alphabétique des trois associations en lice

Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC)

L'Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC), sous loi 1901 reconnue au niveau national, réunit des militants qui agissent en toute indépendance pour défendre les droits des locataires du secteur public.

L'AFOC œuvre pour la sauvegarde du modèle économique du logement HLM, modèle aujourd'hui menacé par la réduction des ressources des bailleurs sociaux et par la réduction des aides allouées aux locataires (ex : baisse des APL).

L'AFOC revendique notamment un encadrement des loyers et une totale transparence des charges locatives.

Locataires comme vous, élus par vous, les représentants AFOC sauront défendre vos intérêts collectifs et individuels au sein du Conseil d'Administration de VRH : amélioration des équipements collectifs, entretien du patrimoine, mode de calcul des dépenses chauffage, eau... Ces élections sont très importantes et nous vous invitons à voter massivement pour les candidats(e)s AFOC qui vont vous représenter.

www.afoc.net / Tél : Romans 04 75 02 21 58 / Valence 04 75 82 40 42



Béatrice ROCHETTE et Daniel DOUSSET



Nicole CAMP et Alain BONNET

Consommation Logement Cadre de vie (CLCV)

La CLCV, association nationale présente à Romans et Valence depuis 1946, se mobilise depuis toujours pour défendre et représenter les citoyens dans tous les domaines de la vie quotidienne : logement, consommation, transports, eau, déchets, santé. Sur Romans et Valence, elle a une expérience de terrain de plus de 30 ans dans le logement social et des représentants dans les CA de tous les organismes HLM de la Drôme et de l'Ardèche.

L'objectif de la CLCV est de former et d'informer les locataires sur leurs droits individuels et collectifs et sur leurs obligations. Elle le fait par voie d'affichage dans les entrées d'immeubles, par diffusion de brochures, par la tenue de stands sur les marchés, dans les forums... Présente au cœur des quartiers, elle tient des permanences à Romans et à Valence, deux fois par semaine, ce qui lui permet de connaître les problèmes rencontrés par les locataires pour intervenir auprès du bailleur et le défendre lorsqu'ils connaissent des difficultés. Le rôle de la CLCV est aussi de défendre le pouvoir d'achat en refusant les augmentations de loyer et en étant attentive à la maîtrise des charges. Elle veille à l'amélioration du cadre de vie, à la qualité des matériaux utilisés, au respect des obligations du bailleur. Elle ne peut le faire qu'avec vous tous ; ce n'est qu'ensemble qu'on peut obtenir des résultats.

Voter c'est manifester votre confiance dans les associations et donner du poids à vos représentants. Trop peu de locataires votent, disant «je ne savais pas» ou «je ne connais pas les personnes qui se présentent». Pourtant, vous avez reçu des brochures et des professions de foi qui doivent vous permettre de faire votre choix.

Les administrateurs locataires sont souvent les seuls membres des conseils d'administration à habiter dans les logements de l'organisme VRH. Ils ont une compétence unique, celle de connaître ce que vivent les locataires. Leur présence au conseil d'administration permet d'être informé des décisions et projets de l'organisme. Les administrateurs locataires CLCV s'engagent à vous transmettre ces informations ainsi que leur position.

www.clcv.org / Tél : Romans 04 75 72 41 49 / Valence : 04 75 55 61 40

Confédération Nationale du Logement (CNL)

Lutter contre les loyers chers, créer la sécurité sociale du logement, construire, rénover et réhabiliter, bâtir un service public du logement, combattre la spéculation dans le parc privé, renforcer la démocratie habitante, consommer juste et durable. 2018 est pour nous une année importante avec les élections des représentants des locataires dans le Conseil d'administration de VRH. En tant que militant associatif depuis de nombreuses années, je peux dire que notre mobilisation sera essentielle pour aller vers les locataires, les appeler à voter CNL afin de répondre à leurs besoins et faire respecter leurs droits.

Réussir ces élections, c'est permettre à la CNL de défendre le pouvoir d'achat des familles et de faire progresser le droit au logement, faut-il rappeler que ce droit est inscrit dans la Constitution de la République, au même titre que le droit à l'éducation et à la santé. Il nous faut préparer cette échéance pour relever ce défi, nous allons réussir en engageant notre action dès maintenant pour créer les conditions nécessaires au bon déroulement de cette campagne d'élections 2018. La CNL a besoin de votre aide et de votre soutien, afin de remplir sa mission et affirmer que les priorités qu'elle porte sont celles des locataires. Ensemble, solidaires et actifs, nous réussissons.

www.lacnl.com / Tél : Romans : 04 75 05 90 88 / Valence 04 75 56 68 04



Abdelkader TOUATI

Vos contrats d'entretien



CONTRAT	PRESTATAIRE AU 01/01/18	PERIMETRE D'INTERVENTION	FREQUENCE D'INTERVENTION
ROBINETTERIE	PROXISERVE 04 28 11 00 00	Contrat de type P2/P3 avec remplacement des pièces si nécessaire. Entretien courant des installations de robinetterie (<i>robinets, chasse d'eau, siphons, bonde de fonds</i>).	1 visite de maintenance annuelle Dépannage à la demande
CHAUDIÈRES INDIVIDUELLES	ISERBA 04 74 96 79 56	Contrat de type P2/P3 avec remplacement des pièces si nécessaire. Entretien courant des installations de chauffage (<i>chaudières, production d'eau chaude, thermostat, radiateurs</i>).	1 visite de maintenance annuelle Dépannage à la demande
CHAUFFAGE URBAIN	IDEX (VALENCE) 04 75 57 77 80 COFELY (ROMANS) 08 11 20 20 42	Contrat de type P2/P3 avec remplacement des pièces si nécessaire. Entretien courant des installations de chauffage et d'ECS (<i>sous station, production et distribution d'eau chaude, radiateurs</i>).	Entretien des sous-stations de chauffage selon gamme de maintenance. Dépannage à la demande dans les logements.
CHAUFFAGE COLLECTIF	COFELY 08 11 20 20 42	Contrat de type P2/P3 avec remplacement des pièces si nécessaire. Entretien courant des installations de chauffage et d'ECS (<i>sous station, production et distribution d'eau chaude, radiateurs</i>).	Entretien des sous stations de chauffage selon gamme de maintenance. Dépannage à la demande dans les logements.
VENTILATION	PONCET VENTILATION 04 78 43 25 25	Contrat de type P2/P3 avec remplacement des pièces si nécessaire. Entretien courant des installations de VMC collective ou individuelle (<i>bloc moteur, conduits et trainasses, entrée d'air et bouche d'aspiration</i>).	1 visite de maintenance annuelle Dépannage à la demande
PORTAIL DE GARAGE	SAFELEC (VALENCE) 04 75 43 14 14 THYSSEN (ROMANS) 0 800 24 00 20	Contrat de type P2/P3 avec remplacement des pièces si nécessaire. Entretien courant des installations de portail (<i>moteur, tablier, organes de sécurité, signalisation</i>).	2 visites de maintenance annuelle Dépannage à la demande.

Biens à la vente

Valence Romans Habitat œuvre en faveur du parcours résidentiel ! Retrouvez nos biens à la vente ci-après.

VALENCE LA PECHERAIE

Maison « Type 5 »
d'une surface de 97 m²
avec garage attenant et jardin
Bon état général
Chauffage gaz individuel
Menuiseries PVC double vitrage



Prix : 167 000 €

ROMANS-SUR-ISÈRE LES ETOURNELLES

Maison « Type 4 »
d'une surface de 83 m²
avec garage et jardin
Bon état général
Chauffage gaz individuel
Menuiseries PVC double vitrage



Prix : 120 000 €

ROMANS-SUR-ISÈRE LE VILLAGE DES ORS

Maison « Type 3 »
d'une surface de 69 m²
avec garage et jardin
Bon état général
Chauffage gaz individuel
Menuiseries PVC double vitrage



Prix : 114 000 €

Renseignements : 04 75 82 54 00



valence
ROMANS
HABITAT

PROCHE
DE VOUS